

de quoi se compose mon installation électrique?

1

Différentiel général*

se déclenche en cas de perte de courant causée par un problème d'isolation dans l'installation.

Différentiel supplémentaire* pour espaces humides tels que salle de bains, buanderie, etc.

2

Disjoncteurs automatiques

se déclenchent uniquement en cas de surcharge ou de court-circuit.

*obligatoire pour les installations nouvelles ou rénovées depuis 1981



compteur (Sibelga)

protection principale compteur (Sibelga)

coffret à fusibles

circuits électriques

réseau Sibelga

Sibelga est responsable jusqu'au compteur (compris).
En cas de problème: appelez le 02/274 40 66

vosre installation électrique

Vous êtes responsable de votre installation à partir du différentiel général. En cas de problème: appelez un électricien.

plus d'info au sujet
du contrôle obligatoire
de votre installation sur
>> www.energuide.be